Ah! s'il y a, depuis dimanche, quelque chose qui doit déjà porter le Prefet.

Et M. le Préfet démontre, semblant les mutilations qui auront, paraît-il, trop à capitaliser, pourquoi, au moyen d'une petite définition, les Jardins ouvriers ne sont pas des mutilations.

M. le Préfet est très applaudi.

M. l'abbé Lemire veut dire un mot de M. le Préfet. Il remercie M. le Préfet, les mutilations, les propriétaires et les ouvriers qui ont trouvé en les jardins ouvriers et à prôner par leurs revenus une petite contribution pour des œuvres dignes de l'intérêt général.

M. Lemire félicite M. le Préfet et dit qu'il n'y a pas seulement un préfet social à Limoges, mais qu'il y en a un à Lille.

Plusieurs congressistes émettent le vœu de Mécène toutes les associations de jardins ouvriers, le concert du Coin de terre et du Foyer de Paris.

Ce vœu est adopté. L'assemblée décide également de demander au Gouvernement des indemnités, prélevées sur le port bénéficiaire, en faveur des mutilations.

M. le docteur Lancry donne lecture d'un rapport sur les résultats hygiéniques des jardins ouvriers.

Des observations sont présentées par des assistants et on adopte un vœu préconisant l'installation de lavoirs.

M. Dubrocq donne ensuite quelques renseignements sur la fête de dimanche au Palais Rameau et il compte sur la présence de plus de 6000 jardiniers.

Avant de clore, M. le Préfet prend à nouveau la parole, et parle d'un don de 100,000 francs qu'il a reçu et au moyen desquels il va créer à Armentières une cité modèle.

Il demande d'applaudir chaleureusement l'homme qui lui a fait ce don, M. Bonjean, fils de M. Bonjean qui fut fusillé sous la commune.

M. Dubron rend hommage encore à M. Bonjean qui, en plus de son don, nous avons signalé, a fait cadeau d'une somme de 2,000,000 aux anciens militaires médaillés.

En terminant, M. l'abbé Lemire remercie les collaborateurs de ce congrès, M. le Préfet, M. Dubron et tous les assistants. Il constate que pour une fois toutes les bonnes volontés se sont conjointes. Si on était plus fréquemment uni, dit-il, notre beau pays de France, notre République Française serait la plus belle des nations.

M. l'abbé Lemire est fréquemment applaudi.

La séance est ensuite levée.

L'Assemblée générale

Lecture des rapports généraux des quatre groupes

La dernière séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Dubron, président du Congrès.

Près de lui ont pris place MM. l'abbé Lemire, Lépaule-Sir, Dassonville, Lefebvre, de Lepeuvry, les docteurs Calmette et Oui, Davalan.

M. le Docteur Oui, rapporteur, résume les travaux qui ont été effectués dans le groupe I. Il parle de la campagne contre les maladies chroniques et notamment contre la tuberculose, de la question des habitations à bon marché, des mutualités familiales, maternelles et la protection de l'enfance. Il expose aussi le rapport de M. Savary et Nicoud de l'Assistance publique qui les groupes en France ont réclamé des dédoublements d'enseignement et des cours sur les dangers de l'alcoolisme et de la syphilis.

M. Dubron lit ensuite

M. Duvrier fait l'exposé des travaux du groupe II et parle de huit questions mutualistes à l'ordre du jour.

M. de Lauzeryne rapporte les études faites au sein du groupe III, les accidents du travail, les causes de chômage, et les retraites.

M. Bequet fait connaître les discussions et les vœux adoptés du groupe IV des Jardins Ouvriers.

M. Léopold-Sir, secrétaire général du Congrès, vante le dévouement de M. Dubron, remercie MM. le Préfet du Nord, et Calmette, de l'aide qu'ils apporteront pour assurer le succès du Congrès.

Il remercie ensuite tous ceux qui ont pris une part à l'organisation du Congrès et à ceux qui l'ont apporté leur science.

M. Dubron termine la série des discours en rappelant l'union qui se cesse de se manifester au cours des travaux du Congrès.

C'est après une superbe envolée du maître que l'assemblée se close et que les congressistes se séparent.

(Voir la suite en DERNIERE HEURE)

UNE PROTESTATION

Le vote par correspondance

Nous recevons la communication suivante :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Comme suite à ce que vous avez bien voulu publier sous ma signature, dans vos numéros des 17 et 18 juin, le crois de mon devoir de vous donner communication des deux lettres suivantes

Congrès régional à Lille Comité d'organisation

Lille, le 17 juin 1909.

Monsieur Hector Simon, Lavrin,

Monsieur,

Votre communication a été classée parmi les questions diverses qui seront discutées en fin de séance du congrès, soit demain vendredi soir. Si vous désirez la lire et la discuter, veuillez donc assister à la réunion. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire général,
LEJEUNE.

Voici ma réponse :

A Monsieur le Président du Congrès, Dubron

Le 18 juin 1909

En sous la lettre de M. le secrétaire général en date d'hier ; ma communication a été classée, me dites-vous, pour être discutée en fin de séance vendredi soir ; or je lis dans le « Progrès du Nord » de ce jour, les vœux concernant la mutualité, 1° Sociétés libres ; 2° autres vœux ; 3° Groupe 4 accidents du travail et comme je n'y vois aucun vœu convenant le vote par correspondance, j'en conclus : que la mien a subi : un enterrement de 1re classe. Vous l'avez en mains, laissez-le voter.

Votre convocation « en fine » de ce jour, a trop été cette idée était d'avoir immédiatement indisposé ce jeune homme, dans les yeux de qui elle lisait tant de franchise, tant de loyauté !

Ils demeurèrent un assez long moment silencieux, bien que Francis ne cessât pas de la contempler ; et comme, tout de suite, elle eût désiré rétablir la bonne harmonie entre eux ! Pour cela, elle finit par faire plier son orgueil et son mauvais caractère et pa. demander tout gentiment :

— Alors, qu'est-ce que vous vouliez dire tout à l'heure, monsieur ?

— Rien, mademoiselle, qui pût vous offusquer ; car je sais qu'on vous êtes... et ce que vous voulez être. Mademoiselle Marion ne dis pas que du mal de vous... elle vous aime passionnément, et quand elle se met à bavarder sur votre compte, elle ne tarit pas. C'est ainsi que, sans vous avoir jamais vue, je savais que vous êtes une petite ambitieuse, que vous ne faites que traverser les ateliers de la maison Albrecht. -

— Je n'y suis déjà plus !

— Ah ! . Alors vous ne pouvez que monter en grade, quand vous entrerez dans une autre maison.

— J'y compte bien, monsieur !

— Et si vous montez tant que cela en grade, par votre travail, par votre intelligence.. pourquoi n'arriverez-vous pas à faire votre fortune... et de la façon la plus respectable ?...

— Vrai ?... C'est bien ce que vous aviez voulu dire ?

— Mademoiselle, je ne connais rien de plus vilain que de déguiser sa pensée.

— Alors... pardonne-moi ce mouvement d'humeur, Elle en lui tendant la main... Et vous savez comme cela m'humilie, me révolte, quand on s'imagine qu'une jeune fille ne peut pas faire tout droit son chemin... sans prêtre prête un mauvaise.)

— Mais... vous habitez avec votre famille, je crois ?

— Non, monsieur ; je suis installée, depuis deux jours, près de Marion... C'est pour cela que je me trouve avec elle ce matin.

Francis parut un peu étonné ; et :

— Alors... vous allez habiter toute seule ?

— Toute seule, monsieur... Pourquoi pas ? D'ailleurs, n'aurai-je pas Marion à côté de moi ?...

— Cela n'empêche pas que vous serez seule... toute seule chez vous...

— Est-ce donc mal, monsieur ?

— C'est plus dangereux, répondit-il d'un ton un peu grave.

Alors il ajoutait vivement :.

— Cependant, quand on a un joli petit caractère comme le vôtre pour se défendre !

— Si vous n'êtes pas mentieur, monsieur, vous êtes vraiment malicieux, taquin !

— Si j'ai ce défaut-là, je parierais bien que vous devrez le partager avec moi, mademoiselle !

Elle détourna un peu les yeux, se sentant presque faible soudain. Jamais un jeune homme ne lui avait parlé ainsi, jamais une voix n'avait si bien pénétré jusqu'à son cœur. Et elle aurait voulu n'en défendre n'avoir plus ce regard que pour les passants, que pour l'avenue des Champs-Elysées qu'elle remonaient à ce moment, pour les voitures, les autos qui les croisaient...

Et malgré elle, son regard se posait sur les prunelles de Francis, qui n'avait pas cessé de la dévisager, si pleinement impressionné lui aussi.

— Alors donc, monsieur, reprenait-elle avec enjouement, vous me connaissez tel que cela ?

— M. Stéphane est son seul ami de cœur ; bien qu'il soit un peu plus âgé que moi, nous prenons presque toujours ensemble, nos plaisirs, nos distractions ; c'est ainsi que je suis allé en promenade en au théâtre avec votre amie Marion, que nous avons soupé quelquefois tous les trois ; et comme c'est une très bonne fille et très franche, il faut que régulièrement elle raconte ce qu'elle a vu au cœur. Lorsque je vous ai aperçue tout à l'heure pour la première fois, j'ai tout de suite deviné que c'était vous... Et quand on m'a eu dit votre nom, je me suis imaginé très aisément qu'il y avait bien cinq ou six semaines que nous avions fait connaissance.

— Vous ne vous étonnez donc pas, monsieur, de ce qu'une jeune fille puisse avoir la prétention de vivre librement de sa Paris, d'y travailler, d'y poursuivre honnêtement sa carrière... et même de rêver d'y faire fortune ?

— Puisque cela arrive déjà dans d'autres pays, pourquoi la France, et Paris surtout, seraient-ils privés d'un tel privilège ?

Frinette avait si souvent émis cette théorie devant Roger et devant Jacqueline, qui frémissaient alors d'épouvante et d'indignation, qu'elle fut toute reconnaissante à M. Francis de penser comme elle.

Dès ce moment, une bonne camaraderie, presque de l'amitié, avec une sincère estime, se formait entre eux.

Et un nouveau pas était être franchi lorsqu'ils approchèrent de l'Arc de Triomphe, devant lequel Frinette dit :

— Vous devez être joliment fier tout de même quand vous passez là !

— Et pourquoi, mademoiselle ?

Extrêmement embarrassée, elle répondit :

— Vous ne le savez peut-être pas, hein ?... Est-ce qu'il n'y aurait pas voire nom là-dessus, par hasard ?...

— Vous me connaissez donc... ou plutôt, vous connaissez si bien que cela mon nom ?... Notre nom est tout à fait en lettres, dans l'arqueau de gauche.

— Et vous vous imaginez que Marion a davantage sa langue dans sa poche quand il s'agit de vous ?

— Je ne me rappelle pas avoir jamais été devant Marion...

— Elle n'a pas eu besoin de me le dire ? c'est dans mon histoire de France que j'ai lu ça !

— Vous aimez donc l'histoire, mademoiselle ?

— Beaucoup, monsieur. Et j'aime tous les grands hommes de la France comme s'ils étaient mes amis... mes parents même... parce que... vous ne rires pas de moi, au moins... vous comme M. Stéphane quand je lui ai parlé de la patrie ?... ça me fait l'effet d'une grande tenue !

Ce fut certainement absurde, et Francis aurait vainement cherché en lui l'origine de cette émotion ; mais, à ce moment, il sentit au petit picotement à ses yeux, et même deux grosses larmes, qu'il essaya bien vite, comme si de la poussière était entrée sous ses paupières.

Comme cette simple petite ouvrière, fille de ces petites rues parisiennes dont sa mère l'avait rétrécissement entretenue : avec une telle élévation de pensée, venait de lui parler de cette patrie, qu'il chérissait lui aussi à l'égal de sa famille !

(A suivre).

CHOCOLAT DELESFAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

DS, Rue Nationale, Lille

A VENDIN-LE-VIEIL

Inauguration des Écoles et de la Mairie

La commune de Vendin-le-Vieil, à l'occasion de l'inauguration des écoles et de la mairie, organise, pour aujourd'hui et lundi, en faisant avec concours de gymnastique et fête mutualiste, sous la présidence d'honneur de M. le sous-préfet de Béthune et de M. Basly, député, conseiller général.

Voici les grandes lignes de programme. Il comprend avant tout de dire qui 60 sociétés composées de compagnies de pompiers, sociétés musicales, de gymnastique, d'anciens combattants ont répondu à l'appel du comité.

Journée du dimanche : A midi 15, réception de M. le sous-préfet, à l'entrée de la commune. Présentation du conseil municipal à la mairie et visite aux écoles.

A 2 h. 1, rassemblement des sociétés.

A 2 h. 2, défilé suivant l'itinéraire ci-après : place de l'Église, Petite rue, rue de Calvaire, de la Croisière, de Béthune, du Turlure, Grande-Rue, place de la Mairie, Grande-Rue et dislocation place de l'Église.

Sur la place de la Mairie, se trouvera la tribune pour apprécier les mérites des compagnies de sapeurs-pompiers et des sociétés prenant part au concours de défilé.

A l'issue du défilé, les sociétés de gymnastique se rendront rue des Moulins pour y exécuter les mouvements d'ensemble. Les harmonies, la fanfare, les chorales se tenant autendre sur des kiosques dressés place de la Mairie, de l'Église, du Calvaire, du Feupourg, rues de la Croisière et de la Plaine, les compagnies de sapeurs-pompiers prendront part à des concours de tir.

A 8 h. 1, sur le kiosque de la Grande-Place, fête de nuit, concours de ballets et tournois entre les sociétés de gymnastique...

Journée du lundi. — De 10 h. du matin à 2 h. de midi, concours de tir individuel, dans la cour de l'école des garçons.

A 4 h., défilé des Bigophones suivant le même itinéraire que la veille. Distribution des prix et primes, dans une salle de la Mairie, puis concert par la Fanfare « La Hoeille » et la Fanfare ouvrière de la ville de la fosse n° 3.

A COURCELLES-LEZ-LENS

Un exploit des briseurs de carreaux

DEUX VOLS DANS LA REGION

La nuit dernière, la bande des briseurs de carreaux a de nouveau marqué son activité en opérant deux vols à Courcelles-lez-Lens.

Chez M. Henri Vandertite, demeurant 161, rue de la Fabrique, fit profitement de son absence, alors qu'il était à la fosse, pour visiter la maison de fond en comble. Les meubles furent fouillés, les tiroirs culbutés, le linge éparpillé, les potentiels de cuisine et de ménage jetés par terre. Un désordre général régnait dans la maison, quand la mineur rentra chez lui. Il constata la disparition de 170 francs cachés dans une boîte renfermée dans une armoire, ainsi que cette de vêtements, de linge, chaussures et coiffure. Deux cigarettes à demi-consommées ont été laissées par les voleurs sur le coin d'une table.

Le vol de chaussure de la demoiselle de M. Auguste Clerex, cabaretier au lieu dit la Gare d'Eau, fut aussi l'objet des investigations intéressées des voleurs. Après avoir enfoncé une fenêtre, ils firent main basse sur 6 francs en argent, du tabac et du linge. Une bicyclette neuve a disparu. Les cambrioleurs, par crainte d'être dérangés, pour laisser la porte de l'estaminet, avaient glissé des ciseaux dans la serrure.

LES GRÈVES

Les coupeurs de chez Coutrivières, à Lille

Les coupeurs, réunis en assemblée générale, après avoir entendu les rapports des délégués, félicitent les grévistes de leur dévouement à la cause générale, les engagent à ne reprendre le chemin de l'atelier qu'après avoir obtenu complète satisfaction et se séparent en cri de : Vive le Syndicat !

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Paris. — Hier, a été célébré le mariage de M. Albert Hugot avec Mlle Marie-Antoinette Lebrun, fille de M. Paul Lebrun, chef du service, et la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Alexandre Hugot et M. Léon Tacquet, ses oncles ; pour la mariée : M. Albert Sarlat, ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord, commandeur de la Légion d'honneur, et M. Pelletier, ingénieur, chef des services du personnel des frais de la Compagnie du Nord.

DÉCÈS

A Orchies. — Samedi, à 10 heures du matin, que en lieu à Orchies, les funérailles de M. Victor Durier, négociant, décédé les 16 précédents que nous avons relaté, à l'âge de 45 ans.

Une foule immense de notabilités administrations

ARTHRITIQUES Buvez à voir propre CONTREXEVILLE-PAVILLON

64784

A ANNEQUIN

Épouvantable accident

Un terrible accident est arrivé jeudi à la fosse n° 9 de la Compagnie des mines de Béthune, à Annequin. Un ouvrier, Jean-Baptiste Baudrin, âgé de 34 ans, a été pris sous un éboulement et a eu la colonne vertébrale fracturée. Transporté à l'hôpital de Béthune dans un état très grave, il y est mort vendredi dans soir.

Beudrin laisse une veuve et cinq orphelins.

A COMINES

VIOLENT INCENDIE

15,000 francs de dégâts

Dans la nuit du vendredi au samedi, un violent incendie s'est déclaré dans la maison occupée par M. Edouard Duhamel, marchand de charbon, rue de Quesnoy. C'est le feu de cet dernier qui, étant couché si ayant reçu un objet enflammé sur la tête, donna l'alarme. Les pompiers de Comines-France et de Comines-Belgique avertis arrivèrent sur les lieux du sinistre.

Malheureusement, le feu ayant pris naissance à la grenier, se communiqua au fois et au linge qui y séchait, trouvant ainsi un aliment très facile pour son extension. la toiture ne forma plus, au bout de quelque temps, qu'un immense brasier, lançant des étincelles à une très grande hauteur.

De la maison il ne reste plus que quelques murs qui devront sortir toutes dans abattus. Néanmoins, dans le désarroi, le personnel de la maison avait pu sauver le linge appartenant à des personnes étrangères attendu que les demoiselles de M. Duhamel sont lingères.

On ignore exactement les causes de cet incendie. On suppose toutefois que par un défaut de construction de la cheminée, une étincelle aura jailli d'une fissure, communiquant ainsi le feu au foin qui se trouvait dans le grenier.

Les dégâts sont évalués à 15.000 francs et couverts par une assurance.

Il est de notre devoir de féliciter les pompiers de Comines-France et de Comines-Belgique qui ont apporté en cette circonstance un grand dévouement.

A DUNKERQUE

Naufrage d'une goélette danoise de Gravelines

Une dépêche de Dyrefjord reçue sur place annonce que la goélette *Francis*, de la maison Thooris, de Gravelines, a été démolie par un formidable coup de vent et que le navire a fait naufrage.

L'équipage a pu être sauvé.

A ARRAS

Fédération régionale des Mineurs

Les patrons acceptent la Convention

L'ENTREVUE POUR LE 30 JUIN

Nous avons, dans un précédent numéro, publié le texte de la lettre par laquelle M. le député Lamendin, au nom de la Fédération régionale des mineurs, dont il est le président, sollicitait une entrevue des patrons avant le 30 juin.

En réponse à ce demande, il vient de recevoir la lettre ci-dessous :

A Monsieur le député Lamendin,

Lillers.

En possession de votre lettre du 12 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les représentants des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais, acceptent l'entrevue que les syndicats du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin, vous ont chargé de leur demander et dont voire lettre définit l'objet.

Nous vous proposons que l'entrevue ait lieu à Arras, à l'Hôtel de l'Univers, le samedi 26 juin, à 2 heures et demie de l'après-midi et nous vous laissons le soin d'en aviser les présidents des syndicats au nom desquels vous nous avez écrit.

Veuillez agréer, etc...

Pour les Compagnies du Pas-de-Calais :
Signé : Reuseux. — Pour les Compagnies du Nord, Signé : Tuvat. — Pour la Compagnie d'Anzin, Signé : Fenoux.

Dès réception de la lettre, M. le député Lamendin a fait toute diligence pour prévenir ses collègues.

A SOMAIN

Grave affaire de mœurs

La gendarmerie a arrêté un sieur Constant Hardy, âgé de 38 ans, ouvrier mineur, demeurant cité de Sessevalle, à Somain, accusé d'avoir violé une fille âgée de 14 ans, et d'avoir en commis avec elle, pendant sept mois, des relations incestueuses.

La fillette, lasse de cette vie avait fui le toit paternel il y a quelques jours ; une lettre anonyme avait dénoncé à la gendarmerie le départ du jeune Hardy. Cette dernière, dès lors, ne s'en cachait pas, et avait, du reste, du jeune Hardy, le jeune fille qu'on lui imputait, mais en présence des déclarations de sa fille et des constatations faites sur celle-ci par le docteur Vanhoutte, requis, il se rendit à plusieurs des faits.

Ce jeune indigne a été écroué dimanche après-midi au parquet, qui l'a fait écrouer.

LA RÉGION

Comité républicain du Commerce

DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE

Les membres de la Section du Nord qui assistent mercredi prochain au banquet de Paris sont priés de vouloir bien retirer leur numéro de placement au siège du Comité, 1, place de Valois, à Paris (demander M. Isnel).

A LILLE

Le Championnat international de chiens de défense et de police de Lille (20 et 21 juin)

Tous les champions du monde en présence.
— Une manifestation intéressante. —
Aujourd'hui dimanche, première journée

Le championnat international de chiens de défense et de police organisé par le Club Saint-Hubert du Nord, a pris les proportions d'un véritable événement, et va constituer un numéro sensationnel dans le programme des fêtes de Lille.

Trente chiens, choisis parmi les meilleures d'Europe, présentés par des amateurs ou des agents de police, vont se trouver en présence et accomplir, sans musellère, les épreuves les plus difficultueuses.

Les champions de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et de France, seront aux prises et disputeront avec acharnement les 8000 fr. de prix que comportent les divers concours. M. le Préfet de police de Paris et M. le Préfet du Nord, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce tournoi sans précédent, et le jury, composé de sportsmen aussi distingués que compétents, sera présidé par M. le Baron Henry de Rotschild, président du Club des Chiens de police de Paris. Deux réunions auront lieu chaque jour, dimanche et lundi, sur l'Hippodrome de Bois de la Deûle.

Voici le résumé des épreuves imposées aux concurrents : 1re partie, Dressage, recherche d'objets divers, sauts, recherche du maître. — 2e partie, Recherche et rapport d'objets, gardé de l'objet, attaque arrêtée, attaque à l'improviste, recherche et exploration, poursuite, attaque et attitude au coup de feu, épreuve de conduite de deux hommes.

L'ordre des concours, qui commenceront aujourd'hui dimanche à 9 heures précises, du matin, sera le suivant :

1° Chiens de défense présentés par des amateurs ou éleveurs et n'ayant jamais concouru ou n'ayant concouru qu'en 1909 (limites les épreuves) ;

2° Chiens policiers effectuant un service de police et présentés par des agents (seconde partie des épreuves) ;

A 2 heures et demie précises de l'après-midi :

1° Chiens de défense présentés par des amateurs ou éleveurs (toutes les épreuves) ;

2° Chiens policiers effectuant, un service effectif de police et présentés par des agents (première et troisième partie des épreuves).

Prix d'entrée pour chaque réunion : Pesage, 1 franc ; Tribunes, 2 fr. ; Pelouse, 1 fr. — Carte d'entrée permanentes à prix réduits, valables pour les quatre réunions.

Feuilleton du 20 Juin 1909 N° 133

PETITE MAIN

ou l'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

Par Pierre SALES

Frinette, en effet, se serait trouvée ridicule de quitter Stéphane et son amie, parce qu'un camarade de promenade se trouvait avec eux.

Et c'était cette qui certait la première et cependant sous le moindre embarras ou tout bel du jeune homme.

Stéphane les présenta l'un à l'autre, simplement en ces termes :

— Mon ami Francis... Mademoiselle Frinette, dite Vif-Argent, l'amie de Marion.

Par un dernier reste d'inquiétude, Marion aurait voulu monter avec Frinette sur la banquette de derrière ; mais déjà Francis y plaçait la jeune fille et s'installait en face d'elle en commençant tout de suite à bavarder.

— Avons déjà fait quelques propositions de sortie, mademoiselle ?

— Jamais, monsieur ; mais j'imagine que ce doit être très amusant !

Marion se mit donc « vite de Stéphane à ce cette » demeura « très sage » silence... et pour ne pas sévrayer le petite cette « dit.

— Oh ! monsieur, il ne semble que je n'aurai pas pour du tout !... Ou ce soit gentiment enlevée... puis on passe et ainsi mon au milieu des voitures, des tramways ! J'ai toujours admiré l'adresse des conducteurs d'automobile !

— Et peut-être avez-vous éprouvé le désir d'en posséder une un jour, mademoiselle ? insinue Francis...

— Ah ! ah ! mais non ! dit vivement Frinette ; c'est bon pour les millionnaires, cela... et quand on n'a que sou dix doigts pour faire fortune !...

— Il y a pourtant, mademoiselle, de jeunes personnes qui ont tout fortune et qui ne possèdent pas plus de doigts que vous !

— Mais ça n'était pas moi, monsieur ! répondit presque sèchement Frinette, en lançant un regard acéré à ce jeune homme, comme si elle n'avait vu qu'une évènement vertueusement dans les paroles qu'il venait de prononcer.

Cette petite indignation, presque de la révolte, avait été si fulgurante que Francis en sentit comme flagellé par cette réponse ; et, tandis qu'il rougissait, il répliqua :

— Ah ! ah ! mais non ! dit vivement Frinette ; c'est bon pour les millionnaires, cela... et quand on n'a que sou dix doigts pour faire fortune !...

— Il y a pourtant, mademoiselle, de jeunes personnes qui ont tout fortune et qui ne possèdent pas plus de doigts que vous !

— Mais ça n'était pas moi, monsieur ! répondit presque sèchement Frinette, en lançant un regard acéré à ce jeune homme, comme si elle n'avait vu qu'une évènement vertueusement dans les paroles qu'il venait de prononcer.

Cette petite indignation, presque de la révolte, avait été si fulgurante que Francis en sentit comme flagellé par cette réponse ; et, tandis qu'il rougissait, il répliqua :

— Vous venez de vous méprendre sur ma pensée, mademoiselle, et je vois que votre amie ne nous trompait pas quand elle nous disait que vous avez le caractère... le caractère un peu vif !...

Frinette rougit à son tour et se sentit assez mal à l'aise en face de ce jeune homme, dont elle avait envie, entendre parler, mais à qui elle n'avait pas attaché plus d'importance qu'à tous ceux dont lui parlait sans cesse cette bavarde de Marion. — Or, il n'y avait pas cinq minutes qu'elle était en présence de lui, et quelque chose existait déjà entre eux, quelque chose qui avait presque débuté par une querelle... et avec l'extraordinaire vivacité de ses sentiments, elle en souffrait vraiment ; son mauvais petit caractère lui jouait-il donc une pareille de ces vilains tours ? Et quelle pe-

Imprimerie du Nord, Rue Nationale, 172, Lille.